



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 34080

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la diminution drastique du nombre de postes ouverts aux divers concours de recrutements dans l'éducation nationale (CAPES, CAPLP, CPE, CRPE). Ces mesures, qui relèvent d'une question comptable, au mépris des besoins exprimés, ne serait-ce que pour anticiper les départs à la retraite, suscitent inquiétude pour tous ceux qui sont soucieux de l'avenir de notre système éducatif et désespèrent les jeunes qui sont intéressés par les métiers de l'éducation. Aussi elle lui demande comment il entend anticiper les besoins actuels et à venir en personnel éducatif qualifié. La réduction inquiétante du nombre de postes liés aux concours qui fait suite à la suppression de 5 000 postes dans l'enseignement secondaire et de 1 500 postes d'ATOSS, sans parler de la disparition des aides éducateurs et surveillants, laisse mal augurer de la loi d'orientation annoncée.

Texte de la réponse

La détermination du volume de postes à offrir aux concours des personnels enseignants du second degré pour 2004 s'appuie sur une analyse précise du besoin en professeurs pour la rentrée 2005. Celui-ci est fonction des départs définitifs d'enseignants, notamment en retraite, mais aussi de l'évolution attendue du nombre d'élèves et de l'évolution des formations offertes. Les sorties définitives des corps de professeurs du second degré pour la rentrée 2005 sont estimées à 16 300. Entre 2004 et 2006, la baisse du nombre d'élèves dans le second degré approchera 100 000. La prise en compte de cette baisse pour la rentrée 2005 conduit à une diminution du besoin en professeurs de 4 000. Le nombre de postes offerts aux concours externes et de 3e voie pour 2004 a ainsi été fixé à 12 500. Dans la répartition des postes entre disciplines, il a été donné priorité aux disciplines centrales des collèges et des lycées, et plus particulièrement à celles présentant des besoins en expansion. A l'inverse, les postes ont été ajustés plus sensiblement à la baisse pour les disciplines dans lesquelles les besoins sont saturés. Etant donné le fort accroissement démographique prévu dans le premier degré, le nombre de postes ouverts aux concours de professeurs des écoles est en nette augmentation.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34080

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1164

Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2681